



N°2014.2.CG

Signée le	27/01/14
Date d'envoi en Préfecture	27/01/14
Identifiant Acte	A033-223300013-20140127-147819-DE-1-1_0
Date de Publication au RAAD	27/01/14

CONSEIL GÉNÉRAL

Réunion du 27 janvier 2014

Sous la Présidence de

Monsieur Philippe MADRELLE

Présents : M. Pierre AUGÉY, M. Jean-Pierre BAILLE, M. Jean-Jacques BENOIT, M. José BLUTEAU, Mme Christine BOST, M. Philippe CARREYRE, M. Jacques CHAUVET, M. Yves d'AMECOURT, M. Jean-Marie DARMIAN, M. Jean DARREMONT, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, Mme Isabelle DEXPERT, M. Michel DUCHENE, M. Bernard DUSSAUT, M. Bernard FATH, M. Jacques FERGEAU, M. Christian GAUBERT, M. Hervé GILLE, M. Jean-Luc GLEYZE, Mme Denise GRESLARD NEDELEC, Mme Isabelle HARDY, Mme Martine JARDINE, Mme Nathalie JUNIN, Mme Anne-Marie KEISER, Mme Michelle LACOSTE, M. Serge LAMAISON, M. Serge LAPORTE, M. Alain LEVEAU, M. Xavier LORIAUD, M. Philippe MADRELLE, M. Francis MAGENTIES, M. Alain MAROIS, M. Guy MARTY, M. Jacques MAUGEIN, Mme Yvette MAUPILE, Mme Edith MONCOUCUT, M. Guy MORENO, M. Christian MUR, M. Vincent NUCHY, M. Jean-Jacques PARIS, M. Philippe PLISSON, M. Robert PROVAIN, M. Alain RENARD, M. Jacques RESPAUD, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Jean-Pierre SOUBIE, M. Jean TOUZEAU, M. Dominique VINCENT, M. Pierre YERLES, M. Francis ZAGHET

Excusés : M. Christophe BIROT, M. Jean-Baptiste BORTHURY, M. Bernard CASTAGNET, M. Alain CHARRIER, M. Philippe DORTHE, M. Michel FROUIN, Mme Pascale GOT, M. Sébastien HOURNAU, M. Daniel JAULT, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Liliane POIVERT

Affaire délibérée : Relèvement du taux plafond applicable aux droits de mutation pour la période du 1er mars 2014 au 29 février 2016

Extrait de Délibération

**Relèvement du taux plafond applicable aux droits de
mutation pour la période du 1er mars 2014 au 29 février 2016**

Compte tenu de ce contexte, je vous propose, Mesdames et Messieurs de relever le taux plafond applicable aux droits de mutation à 4,5% et ce, à compter du 1er mars 2014 jusqu'au 29 février 2016.

Je vous saurais gré de bien vouloir en délibérer.

DECISION

Les propositions de Monsieur le Président du Conseil Général sont adoptées.

Fait et délibéré en l'Hôtel du Département à Bordeaux, le 27 janvier 2014.

Le Président du Conseil Général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Madrelle', with a horizontal line underneath.

Philippe MADRELLE
Sénateur de la Gironde
Conseiller Général du
Canton de Carbon-Blanc